

Le marché de la colocation au premier trimestre 2016 :

## Les salariés de plus en plus nombreux à opter pour la colocation

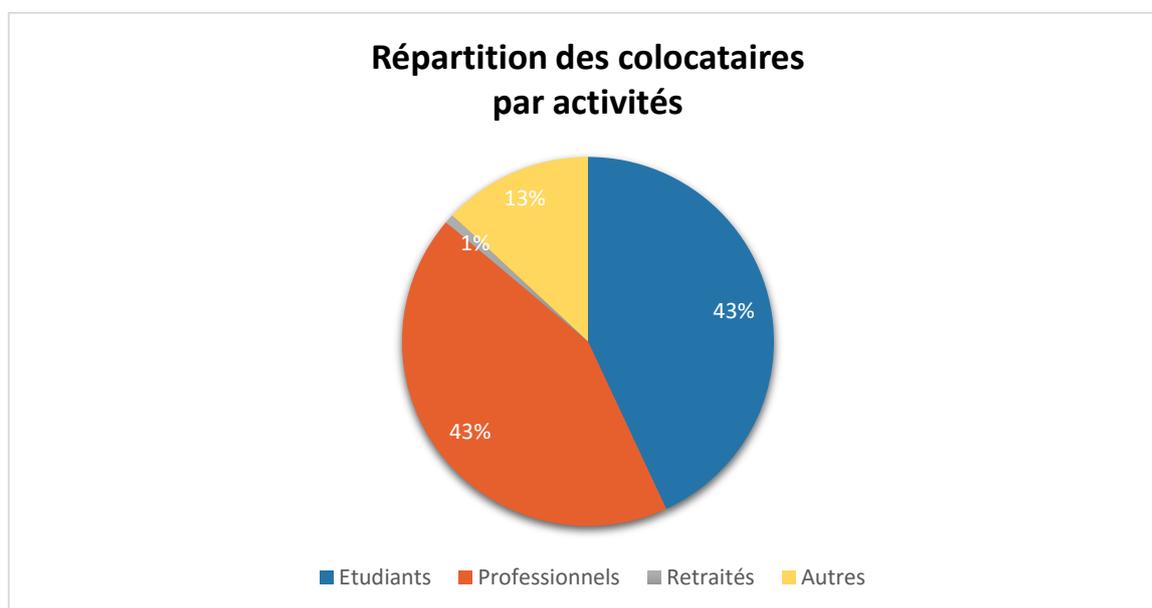
Salariés et étudiants font maintenant jeu égal sur le marché de la colocation.

En partenariat avec [SeLoger](#), [Appartager](#) a ouvert sa base de données pour dresser un état des lieux du marché : le Baromètre de la colocation du premier trimestre 2016.

Plusieurs tendances se détachent nettement :

- Les salariés sont aussi nombreux que les étudiants !
- La tranche des colocataires de plus de 40 ans augmente.
- Le déséquilibre entre l'offre et la demande se creuse.

**Autant de salariés que d'étudiants parmi les colocataires !**



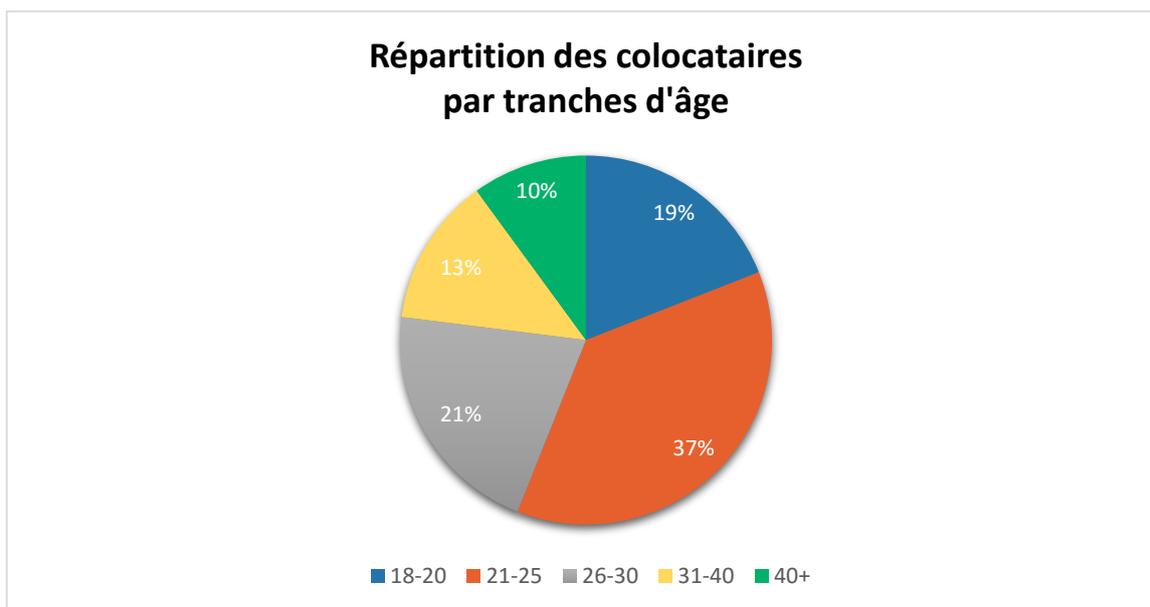
Les salariés ont rattrapé les étudiants au premier trimestre 2016 ! Ces deux catégories représentaient chacune 43% des colocataires hexagonaux.

La part croissante des personnes ayant un emploi dans les logements partagés est un **phénomène mondial**. Au Royaume-Uni, pays précurseur sur le marché de la colocation, les salariés représentent 56% des *flatmates*<sup>1</sup>.

Fort de ce constat, **Action Logement**, acteur référence du logement social en France et partenaire d'Appartager, œuvre pour faciliter l'accès des salariés aux logements partagés, notamment en développant la colocation en logements HLM.

Dans leur étude commune, **Le Panorama de la Colocation**, Action Logement et Appartager, mettent en lumière des projets architecturaux pensés spécifiquement pour la colocation : une manière d'encourager les professionnels à profiter des nombreux avantages de la colocation.

### Au premier trimestre 2016, le colocataire a vieilli

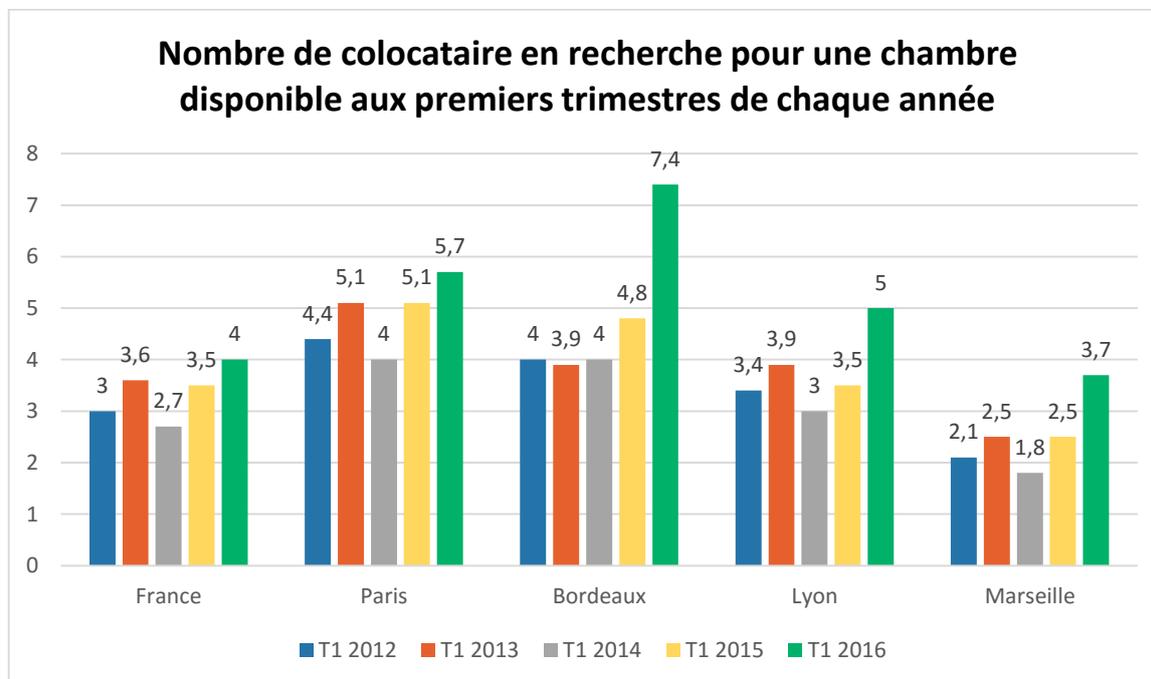


**Les colocataires vieillissent !** La moyenne d'âge passe de 26,5 à 27.

**Les plus de 40 ans sont en augmentation.** Avec une proportion de **colocataires au-dessus de 40 ans** qui **atteint les 10%** au premier trimestre 2016, la France se rapproche de pays comme l'Angleterre et l'Espagne. Il s'agit d'une nette augmentation puisqu'à la même époque l'an dernier, les plus de 40 ans en recherche de colocation représentaient seulement 9%.

<sup>1</sup> colocataires

## Une offre largement inférieure à la demande



### ***Même avant la haute saison, l'écart se creuse entre l'offre et la demande !***

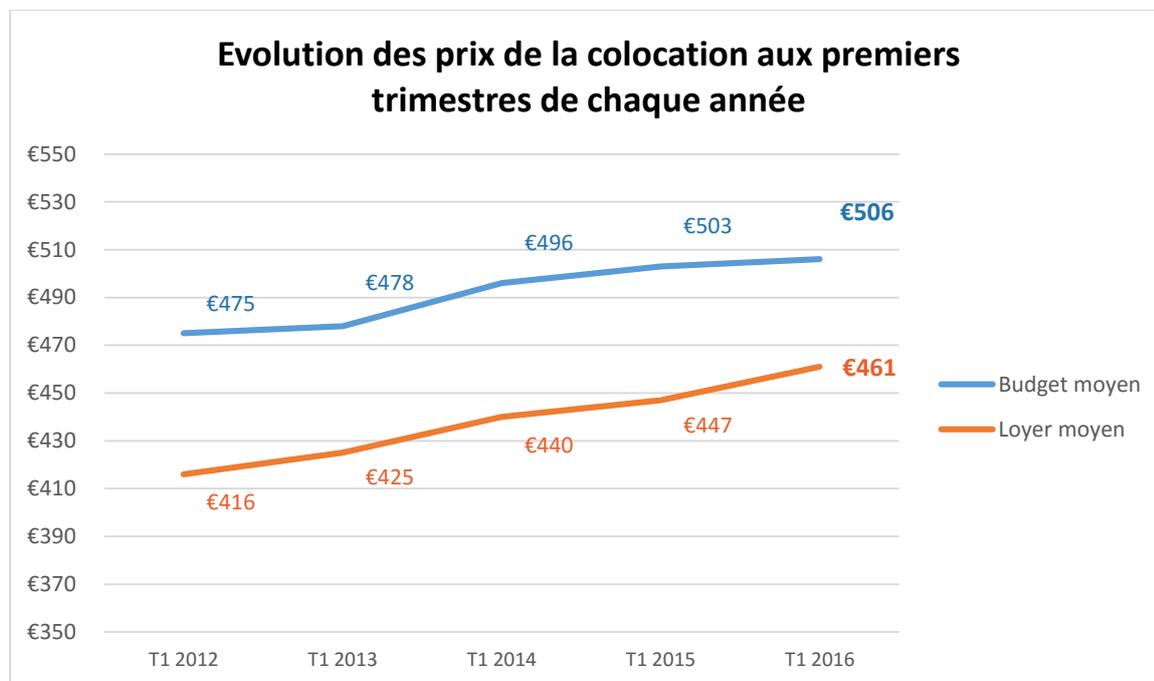
Au premier trimestre 2016, Appartager a compté en moyenne **4 colocataires en recherche de chambre pour seulement une place en colocation disponible**. C'est une augmentation de 14% par rapport à l'an dernier !

Le décalage est particulièrement marqué **dans la capitale avec 6 colocataires potentiels** pour une chambre disponible à Paris.

Mais, même hors saison étudiante, c'est **Bordeaux qui reste le marché le plus tendu de France** : avec 7 colocataires potentiels pour une seule chambre proposée. Un écart qui se creuse encore par rapport à la même période en 2015 : 54% d'augmentation !

Pour plus de détails sur le marché de la colocation dans les grandes villes de France, n'hésitez pas à demander [nos infographies](#) !

**Le budget des colocataires stagne, alors que le prix moyen de la colocation augmente de 3%**



***Un prix moyen qui augmente, mais un budget qui stagne.***

**Le budget prévisionnel** des colocataires est **à la hausse**. Au premier trimestre 2016, ils comptaient dépenser **en moyenne 506€ par mois** dans le loyer de leur colocation.

La majorité a donc eu la bonne surprise de trouver **un logement meilleur marché** que prévu, puisque le **loyer moyen pour une place en colocation** à la même période était de **461€**. Une économie de 45€ par mois !

Par rapport à une location classique, une colocation représente une économie de 30%. Les logements partagés permettent aux colocataires de vivre dans de plus grands espaces, plus proches du centre-ville, pour un loyer réduit.

## Quelques mots de SeLoger et d'Appartager :

« Notre volonté est d'accompagner tous les Français dans leur recherche de logement, quel que soit leur projet immobilier. C'est dans cette démarche que s'inscrit notre partenariat avec Appartager, acteur incontournable de la colocation, précise Roland Tripard, Président du Directoire du Groupe SeLoger. Nous sommes attentifs aux tendances soulignées par ce baromètre pour le premier trimestre 2016. La colocation est une réponse à la tension du marché de l'immobilier et elle concerne de plus en plus de Français. Il ne suffit plus aujourd'hui d'avoir un emploi stable pour pouvoir se loger confortablement. La colocation est une des solutions pour y remédier. »

« La tendance remarquable de ce trimestre est la progression du nombre de colocataires salariés. Ils sont désormais à égalité avec les étudiants, explique Albin Serviant, Directeur Général d'Appartager. Reste à savoir si la tendance se confirmera pour le reste de l'année. Les étudiants recherchent leurs logements en été, rajeunissant la moyenne d'âge à cette période. »

« L'offre reste toujours très en deçà d'une demande croissante. Même si certaines initiatives, comme celle d'Action Logement, voient le jour pour enrichir l'offre de logement en colocation, ce décalage reste l'obstacle principal des candidats à la colocation.

Pourtant les propriétaires ont tout intérêt à favoriser la colocation qui leur permet un rendement supérieur à une location classique pour un bien équivalent.

Dans un contexte de développement de l'économie de partage, toute solution pour rassurer et encourager les propriétaires à proposer leur bien en colocation est la bienvenue. Mais il faut de toute urgence développer l'offre de logements disponibles par des mesures incitatives ! »

## À propos d'[Appartager.com](http://Appartager.com): Partager plus qu'un toit

Avec 10 millions de visiteurs par an et la plus grande communauté de colocataires en France, Appartager.com est aujourd'hui le N°1 de la colocation en ligne dans l'Hexagone. Par ailleurs présent dans 25 pays et disponible dans 7 langues, Appartager.com est également le premier site de la colocation dans le monde, où il totalise plus de 500 millions de pages vues par an et 80 millions de visiteurs.

Parmi les clés de son succès, Appartager met tout en œuvre pour garantir la meilleure expérience possible, pertinente et sécurisée, à ses utilisateurs. Ses équipes vérifient ainsi manuellement chacune des annonces et des photos postées, afin de repérer les arnaques ; les annonces périmées sont, quant à elles, systématiquement supprimées, pour ne proposer que des offres bien réelles et disponibles.

Créé en 1999 par Yannick Pons, Appartager.com est une filiale du groupe W3, auquel appartiennent également Vivastreet.com et Colocation.fr.

Plus d'informations : [appartager.com](http://appartager.com)

Nous suivre : [facebook.com/Appartager](https://facebook.com/Appartager)

## À propos de [SeLoger](http://SeLoger) : CHERCHER - TROUVER - SELOGER.

Depuis près de 25 ans, SeLoger occupe la première place du marché de l'immobilier en France, et permet à l'offre et la demande de se rencontrer, quel que soit le projet immobilier : achat, location, investissement, location saisonnière, location de bureaux ou encore construction de maison.

27 millions de visiteurs font le choix chaque mois d'utiliser ce service de recherche simple, riche et agréable. C'est à travers des applications mobiles, tablettes, ou encore alertes mails, que les utilisateurs restent connectés en temps réel au marché de l'immobilier et concrétisent ainsi leur projet.

Plus d'informations : [seloger.com](http://seloger.com)

Nous suivre : [facebook.com/seloger](https://facebook.com/seloger)

[twitter.com/@seloger](https://twitter.com/@seloger)